



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Poursuite de l'activité de production de l'usine Bridgestone de Béthune

Question écrite n° 33335

Texte de la question

M. Ludovic Pajot attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie, sur la poursuite de l'activité de production de la société Bridgestone sur le site de Béthune. Plusieurs semaines après l'annonce brutale par la direction du groupe Bridgestone de la fermeture de l'usine béthunoise du groupe, un point d'étape vient de se tenir entre le Gouvernement, les représentants des salariés et les élus locaux, à l'exception de la direction du groupe japonais. L'avenir de cette usine, et donc de ses salariés, est plus que fondamental pour le Béthunois et le Bruaysis. Cette réunion fut l'occasion de présenter les conclusions du cabinet indépendant mandaté par le Gouvernement pour étudier les différentes solutions envisageables pour maintenir le maximum d'emplois. Plusieurs pistes sont à l'étude, notamment celle du maintien de la production sur le site de Béthune de 3 millions de pneus par an, pérennisant 460 à 560 emplois sur le total des 863 actuels. Cette option nécessiterait une restructuration du site ainsi qu'un complément de 100 millions d'euros d'investissement. Ce scénario, s'il devait être validé, ne permettrait pas à lui seul de sauvegarder l'intégralité des emplois sur le site. Bien qu'acceptant d'y réfléchir, la direction du groupe japonais n'a pour l'instant rien validé, ce qui laisse bien évidemment les salariés dans une situation plus que précaire. En conséquence, il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer précisément la position du Gouvernement dans ce dossier, les axes qu'il compte défendre pour s'assurer qu'aucun salarié de l'entreprise ne verra son emploi remis en cause, et enfin de lui détailler les modalités d'application du plan de relance pour ces territoires du bassin minier déjà fortement désindustrialisés.

Texte de la réponse

Le 16 septembre 2020, le groupe a annoncé aux CSE son projet de fermeture totale de l'usine. Dès l'annonce, le Gouvernement s'est mobilisé aux côtés des salariés et s'est engagé dans l'étude des plusieurs scénarii d'activité industrielle sur le site. Un accord de méthode entre les salariés et la direction portant la durée de négociations à 5 mois a été obtenu le vendredi 18 septembre. Le 21 septembre 2020, le Gouvernement a mandaté le cabinet Accenture pour mener une étude critique et identifier des scénarios alternatifs à la fermeture, notamment celui « à la Bari » (recentrage progressif vers du haut de gamme, augmentation de la productivité de 30 %, plan de sauvegarde de l'emploi de 400 personnes). Le rapport définitif a été présenté le 12 novembre aux syndicats, aux élus du territoire et à la direction du groupe. La direction du groupe a rejeté ce scénario alternatif et a réaffirmé sa volonté de fermer son site de Bethune. A la suite du refus de Bridgestone de poursuivre le scénario de réduction capacitaire, moins profitable à l'échelle du groupe qu'une fermeture, les parties prenantes se sont tournées pleinement vers la négociation du plan de sauvegarde de l'emploi et la réindustrialisation du site. Les négociations sur le plan de sauvegarde de l'emploi ont abouti sur des mesures très favorables aux salariés du site. L'accord a été signé à l'unanimité des syndicats le 12 février 2021. En parallèle, l'Etat, en lien avec les élus locaux, continue de multiplier les contacts avec différents acteurs économiques qui pourraient être intéressés par le site. Aujourd'hui, plus de 700 entreprises partout dans le monde ont été contactées, en grande partie par l'opérateur de l'Etat Business France. A ce jour, 25 pistes sont actives, dont 5 très avancées. Des solutions sont en train d'émerger et pourraient prochainement être annoncées. Elles sont le fruit d'un travail de

concert entre le Gouvernement, les élus locaux et les syndicats du site.

Données clés

Auteur : [M. Ludovic Pajot](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33335

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Industrie](#)

Ministère attributaire : [Industrie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2020](#), page 7404

Réponse publiée au JO le : [2 mars 2021](#), page 1875